

Le (PARENTHÈSE)

Le magazine des parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières



Commission scolaire
des Hautes-Rivières

Édition spéciale de la rentrée 2011-2012

**Pour construire leur avenir,
notre avenir!**

**Favoriser la réussite
de votre enfant**

**9 conseils pour assurer la sécurité
de votre enfant en autobus scolaire**

S'impliquer à l'école : c'est facile !

**Un défi se pose à l'école
de mon enfant**

**Votre jeune
entre au
secondaire...**

**Le portail Parents :
ressource précieuse
pour suivre le parcours
de votre enfant**





Une commission scolaire, à quoi ça sert?

Pour moi, la commission scolaire sert à s'assurer que tous les enfants de son territoire, quel que soit leur âge, leur bagage et leur réalité, puissent avoir accès équitablement à des services d'éducation de la plus haute qualité pour se développer et devenir des adultes à la hauteur de leurs rêves d'enfants.

Cela signifie qu'avant même que les élèves et les enseignants ne soient en classe, tout un personnel est au travail pour mettre en place des conditions favorables à la réalisation de cette mission. Très concrètement, cela veut dire :

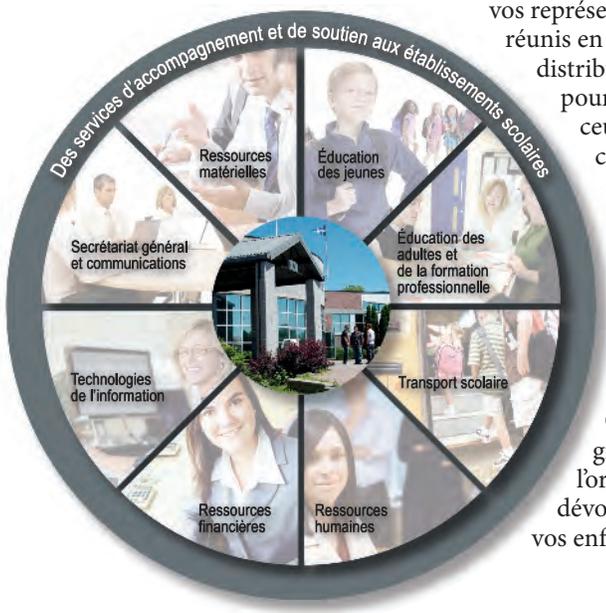
- offrir des services éducatifs de qualité à quelque 19 000 élèves du préscolaire, du primaire, du secondaire, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes;
- engager, former et accompagner les quelque 2 500 employés; les répartir dans une cinquantaine d'établissements;
- assurer la sécurité en procédant à la vérification des antécédents judiciaires des employés et des sous-traitants;
- négocier et appliquer localement les conventions collectives des enseignants, du personnel de soutien et des professionnels;

- superviser l'application du régime pédagogique et les programmes de formation;
- assurer l'entretien et la rénovation des immeubles;
- coordonner le transport scolaire de plus de 10 000 élèves;
- gérer et opérer les systèmes téléphoniques et le réseau informatique (plus de 5 500 ordinateurs);
- veiller aux affaires juridiques comme les assurances, la Loi sur l'accès à l'information; recevoir et répondre aux préoccupations des parents, aux plaintes;
- veiller aux admissions et aux inscriptions des élèves dans les établissements;
- mettre en place des conditions permettant aux enseignants et aux élèves d'utiliser adéquatement les technologies de l'information à des fins d'apprentissage;
- établir des partenariats qui ont du sens avec les décideurs régionaux, les CSSS, les CLD, les municipalités et les nombreux organismes communautaires soucieux de la réussite...

...tout cela, en fonction des priorités établies par la population par le biais de vos représentants, les commissaires, réunis en un Conseil qui veille à la distribution équitable des ressources pour tous les élèves, tant pour ceux qui sont doués que pour ceux qui éprouvent des difficultés ou qui vivent avec des handicaps.

Votre commission scolaire permet à vos enfants de s'épanouir et se développer dans le meilleur environnement.

C'est un univers de services de grande qualité où toute l'organisation est entièrement dévouée à la réussite scolaire de vos enfants.



Votre commission scolaire en action ! Le centre administratif

210, rue Notre-Dame
Saint-Jean-sur-Richelieu
Québec J3B 6N3
Téléphone : 450 359-6411
Numéro sans frais : 1 877 359-6411

Présidente du Conseil des commissaires

Mme Andrée Bouchard, poste 7240

Directrice générale

Mme Claude Boivin, poste 7240

Directeur général adjoint

M. François Lafortune, poste 7240

Directeur du Service du secrétariat général et des communications

M^e Mario Champagne, poste 7510

Directrice du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle

Mme Lise Lalonde, poste 7255

Directeur du Service des ressources matérielles et du transport scolaire

M. François Bergeron, poste 7249

Directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes

Mme Marie-Thérèse Delfosse, poste 7274

Directrice du Service des ressources humaines

Mme Katleen Loiselle, poste 7236

Directrice du Service des technologies de l'information

Mme Michèle Laberge, poste 7370

Directrice du Service des ressources financières

Mme Silvie Mondat, poste 7207

Site Internet : www.csdhr.qc.ca

Le magazine est entièrement fait de papier recyclé.



Logo FSC

à placer par l'imprimeur



Claude Boivin
Directrice générale

Pour une rentrée stimulante !

Chers parents,

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous vous présentons le bulletin d'information aux parents « Le Parenthèse » sous une forme renouvelée qui, nous l'espérons, répondra à vos besoins de parent dont l'enfant fréquente une école ou un centre de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Sous l'aspect d'un magazine, cette première parution vous donne plusieurs informations utiles pour l'accompagnement de votre enfant. Nous vous invitons donc à la conserver tout au long de l'année. À chaque parution, des aspects de la vie scolaire seront traités, vous permettant ainsi d'avoir des réponses aux questions que vous vous posez.

Travailler en partenariat avec les parents est pour nous une condition essentielle pour assurer la réussite des élèves qui nous sont confiés. La communication de l'information pertinente, pour bien vous soutenir dans votre rôle de parent, est primordiale pour établir cette collaboration constructive, basée sur la confiance et la complicité.

Pour l'accompagner dans son cheminement scolaire et l'encourager à persévérer, votre enfant pourra compter sur un personnel compétent et dévoué. Ces personnes sont au cœur de la réalisation de la mission éducative qui vise l'épanouissement et la réussite de nos élèves. C'est tous ensemble que nous travaillons à construire l'avenir de nos jeunes, notre avenir, défi qui est au cœur de notre plan stratégique que nous vous invitons à consulter sur notre site Web.

Nous terminons en vous souhaitant, à vous et à votre enfant, une très belle année scolaire 2011-2012. Qu'elle soit une grande source de satisfaction et de plaisir dans l'accompagnement de votre enfant à travers son cheminement scolaire!

« Vous êtes un facteur déterminant dans la réussite de vos enfants, nos élèves. Il est essentiel de pouvoir collaborer et communiquer efficacement avec vous. »



Sommaire

Une commission scolaire, à quoi ça sert?	2
Pour une rentrée stimulante !	3
La Commission scolaire des Hautes-Rivières c'est... ..	4
Favoriser la réussite scolaire de votre enfant.....	5
Un défi se pose à l'école de mon enfant.....	6
Le Portail Parents : ressource précieuse pour suivre le parcours de votre enfant !.....	7
9 conseils pour assurer la sécurité de vos enfants en autobus scolaire.....	8-9
S'impliquer à l'école : c'est facile.....	10
Participer au comité EHDA	11
Ça bouge à la CSDHR ! L'école publique, c'est wow !.....	12-13
Retourner à l'école? Pourquoi pas !.....	14
Votre jeune entre au secondaire... Il a encore besoin de vous !	15
Quand la recherche et la pratique s'allient pour le mieux-être de nos enfants.....	16
Mon enfant bouge trop ! L'hyperactivité, c'est quoi?.....	17
Vive les activités parascolaires !	18
Une tempête à l'horizon?.....	19
Vos commissaires, vos représentants	20
Les circonscriptions de la Commission scolaire des Hautes-Rivières	21
Coordonnées des écoles et des centres 2011-2012.....	22-23
Calendrier scolaire 2011-2012.....	24





La Commission scolaire des Hautes-Rivières c'est...



19 000 élèves jeunes et adultes
36 écoles primaires
7 écoles secondaires
1 école à vocation particulière
2 centres de formation professionnelle
2 centres d'éducation des adultes
1 600 enseignants
2 500 employés
Un territoire de 1 450 kilomètres carrés
couvrant 23 municipalités et 3 MRC

LE SAVIEZ-VOUS?

La Commission scolaire des Hautes-Rivières affiche le plus bas coût de gestion parmi les commissions scolaires de même taille. Elle occupe le 2^e rang parmi les 69 commissions scolaires du Québec.



Source : Ministère de l'Éducation, du Sport et du Loisir, 2007

On s'occupe bien de vos enfants !



Vos enfants apprennent

Plus de **95%** des parents d'élèves du primaire et **90%** des élèves du secondaire sont d'avis que l'école fréquentée par leur enfant lui permet d'acquérir une bonne culture générale. **85%** d'entre eux croient également que les activités culturelles organisées par l'école sont agréables et intéressantes.

Ils sont bien encadrés

92% des parents d'élèves du primaire et **86%** des parents d'élèves du secondaire sont très satisfaits de l'encadrement offert par l'école de leur enfant.

Ils se sentent en sécurité

94% des parents d'élèves du primaire et **90%** des parents d'élèves du secondaire sont satisfaits de l'école de leur enfant. Ils éprouvent une grande fierté.

9 parents sur 10 au primaire, et **8** parents sur 10 au secondaire se disent satisfaits du sentiment de sécurité, tant à l'intérieur même de l'édifice que sur la cour d'école.

Source : Sondage CROP mené par la CSDHR, mars 2010

Plus de 90 % de notre personnel est en première ligne et offre des services directs à nos élèves.

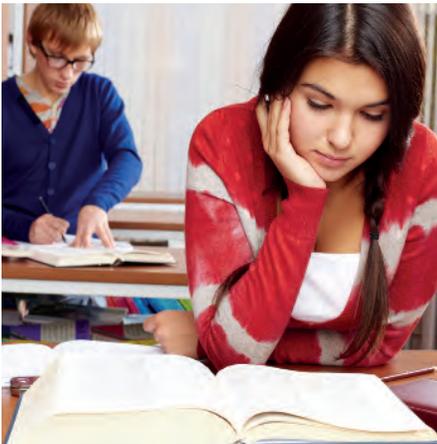
Ces ressources agissent comme enseignants, surveillants d'élèves, éducatrices et techniciens en service de garde, responsables des bibliothèques, psychologues, psychoéducateurs, orthophonistes, orthopédagogues, techniciens en éducation spécialisée, conseillers en orientation, conseillers en information scolaire et professionnelle, animateurs de vie spirituelle et communautaire, techniciens interprètes, préposés aux personnes handicapées, conseillers en rééducation, techniciens en documentation, en travail social, en travaux pratiques, en audio-visuel, en loisirs, secrétaires d'écoles et directeurs d'établissement.



Marie-Thérèse
Delfosse
Directrice
du Service des ressources
éducatives aux jeunes

Favoriser la réussite scolaire de votre enfant

Quelques trucs pratiques qui marchent



À titre de parents, vous êtes appelés à jouer un rôle important dans la réussite scolaire de votre enfant. Voici quelques trucs qui vous permettront d'augmenter ses chances de réussite.

- Ayez confiance en votre enfant et en ses capacités.
- Valorisez l'importance de l'éducation (votre opinion de l'école l'influence beaucoup).
- Collaborez avec l'école.
- Informez l'enseignant lorsqu'une situation vécue par votre enfant le perturbe.
- Intéressez-vous à lui et à sa vie scolaire

(le déroulement de sa journée, une réussite vécue, une difficulté rencontrée, ses amis, etc.).

- Félicitez-le pour ses bons coups et acceptez qu'il fasse des erreurs.
- Aidez-le à se fixer des objectifs et à définir des moyens pour y parvenir.
- Encouragez votre enfant à lire (la lecture facilite les apprentissages et influence la réussite).

Comment accompagner adéquatement pour les devoirs et leçons

Les devoirs et leçons offrent une occasion d'échanger avec votre enfant à propos des contenus vus, des compétences développées en classe, en plus de suivre ses apprentissages. Pour faciliter leur réalisation au quotidien, quelques trucs peuvent être mis en place :

- instaurer une routine;
- travailler dans un milieu tranquille;
- s'assurer d'avoir toujours le matériel à portée de main (du papier, des crayons à mine bien taillés, une gomme à effacer, une règle, etc.);
- établir un horaire qui convient à l'enfant et aux parents;
- gérer le temps et les priorités.

Devant des difficultés, et pour l'aider à réfléchir aux stratégies qu'il utilise, posez-lui des questions, tout en évitant de lui donner des réponses. Si une aide soutenue est nécessaire, n'hésitez pas à informer l'enseignant qui pourra revoir avec votre enfant certaines notions plus difficiles pour lui.

Les encouragements réguliers des parents sont très importants. Les enfants plus jeunes ont besoin de la présence physique d'un adulte pour les aider à s'organiser. Peu à peu, lorsque l'enfant grandira, cette présence pourra se transformer en supervision puisqu'un des objectifs est de l'amener à être plus responsable. Mais attention! L'adolescent qui passe du primaire au secondaire a encore besoin du soutien de ses parents pour s'organiser. Une supervision à la semaine et une aide dans la réalisation de ses différents projets lui permettront de ressentir que vous accordez toujours une grande importance à sa réussite scolaire.

« Quand il éprouve des difficultés, posez-lui des questions tout en évitant de lui donner des réponses. »



Cliquez ici

Ressources utiles !

Consultez les sites suivants qui contiennent d'autres informations intéressantes sur la réussite scolaire, ainsi qu'un service gratuit d'aide aux devoirs.

- Fédération des comités de parents du Québec : <http://www.fcpq.qc.ca/reussitescolaire/>
- Le prof Laurier (pour les élèves de 12 à 17 ans) : www.profleurier.com
- Allô-prof (service d'aide pour les devoirs) : www.alloprof.qc.ca ou 1-888-776-4455



M. Mario Champagne

Directeur du Service
du secrétariat général
et des communications

Un défi se pose à l'école de mon enfant

Tout au cours du cheminement scolaire de votre enfant, il peut survenir des situations où vous soyez en désaccord avec des décisions prises par un enseignant, un intervenant de l'école ou une direction d'établissement.

Afin de favoriser l'harmonie, la Commission scolaire a mis en place un processus pour faciliter la communication qui priorise le règlement des différends avec les premiers intervenants concernés.

« Il faut d'abord favoriser la communication authentique avec les intervenants impliqués. Une bonne communication permet de régler la plupart des situations. »

Voici les étapes à suivre que ce soit verbalement ou par écrit pour vous faire entendre.



Étapes à suivre pour vous faire entendre

1 Cueillette de l'information
Avant d'amorcer votre démarche, assurez-vous de recueillir toute l'information possible, particulièrement auprès de votre enfant s'il est concerné, afin de bien comprendre l'ensemble de la situation et d'être en mesure de bien l'expliquer.

2 Communication avec l'enseignant ou l'intervenant
Communiquez d'abord avec l'enseignant ou l'intervenant concerné afin de discuter de la situation problématique.

3 Référence à la direction de l'école
Si votre communication avec l'enseignant ou l'intervenant n'a pu solutionner le problème, communiquez alors avec la direction de l'école.

4 Référence au service à la clientèle de la Commission scolaire
Si les démarches effectuées n'ont pu solutionner le problème, vous pouvez vous adresser au service à la clientèle de la Commission scolaire au numéro de téléphone suivant : **450 359-6411, poste 7510.**

5 Demande de révision de décision
Si le désaccord porte sur une décision visant votre enfant et que vous croyez qu'il y a lieu de maintenir la plainte, vous pouvez demander formellement au Conseil des commissaires de réviser cette décision. Pour une demande de révision, adressez-vous au Service à la clientèle, qui vous expliquera clairement comment procéder.

La protectrice de l'élève

Si, après avoir franchi les étapes précédentes, vous êtes toujours insatisfait de l'examen de votre plainte ou du résultat de cet examen, vous avez la possibilité de vous adresser à la protectrice de l'élève, Mme Pascale Legault. La protectrice de l'élève est indépendante, impartiale et doit préserver la confidentialité de toutes les informations auxquelles elle a accès dans le cadre de ses fonctions.

Le poste de protectrice de l'élève a été récemment créé à la suite de la mise en vigueur de nouvelles dispositions législatives en matière de suivi à donner aux plaintes des élèves ou de leurs parents. La protectrice de l'élève n'est pas une

représentante des parents ni de la Commission scolaire. Après avoir examiné une plainte, la protectrice de l'élève émet des recommandations au Conseil des commissaires. Elle n'a pas de pouvoir décisionnel.

Voici les coordonnées de :

Pascale Legault

210, rue Notre-Dame
Saint-Jean-sur-Richelieu
Québec J3B 6N3

Tél. : **1 877 780-2666** (sans frais)

Courriel : protecteur.eleve@csdhr.qc.ca

Pour tout renseignement supplémentaire concernant le processus de résolution d'un différend, veuillez communiquer avec le service à la clientèle de la Commission scolaire, au **450 359-6411, poste 7510.**

Soyez assurés que l'ensemble de notre personnel a à cœur la qualité des services offerts. Une bonne collaboration entre les intervenants de l'école et les parents demeurera toujours un des éléments essentiels à la réussite et au bien-être de votre enfant.

LE SAVIEZ-VOUS?



La Commission scolaire des Hautes-Rivières a reçu plus de 650 appels au Service à la clientèle pour l'année scolaire 2010-2011.

Mieux vaut prévenir...

La Commission scolaire possède une police d'assurance couvrant seulement les accidents engageant sa responsabilité, au fait de son personnel, de ses biens ou de ses activités. En conséquence, la majorité des accidents survenant aux élèves ne sont pas couverts par cette police. Afin d'éviter des dépenses suite à un accident de votre enfant ou lors de son transport par ambulance, la Commission scolaire des Hautes-Rivières vous invite à prévoir une police d'assurance-accident à cet effet, car les frais occasionnés sont à votre charge.





Le Portail Parents : ressource précieuse pour suivre le parcours de votre enfant!

La Commission scolaire des Hautes-Rivières accorde une grande importance à la communication avec vous, puisque vous êtes un facteur clé de la réussite scolaire de votre enfant.

Au cours des dernières années, la progression d'Internet, et du courrier électronique, a changé les modes de communication à domicile et au travail. La communication électronique a pris une place de choix pour beaucoup d'élèves et de parents. Une variété d'outils et d'applications ont vu le jour et se sont déployés graduellement dans les écoles.

Au Service des technologies de l'information de la CSDHR, notre rôle est de suivre ces développements, de les déployer et de supporter leur utilisation dans nos écoles et nos centres, ainsi qu'au centre administratif.

Je vous présente donc une réalisation très appréciée par plusieurs d'entre vous : **le Portail Parents**.

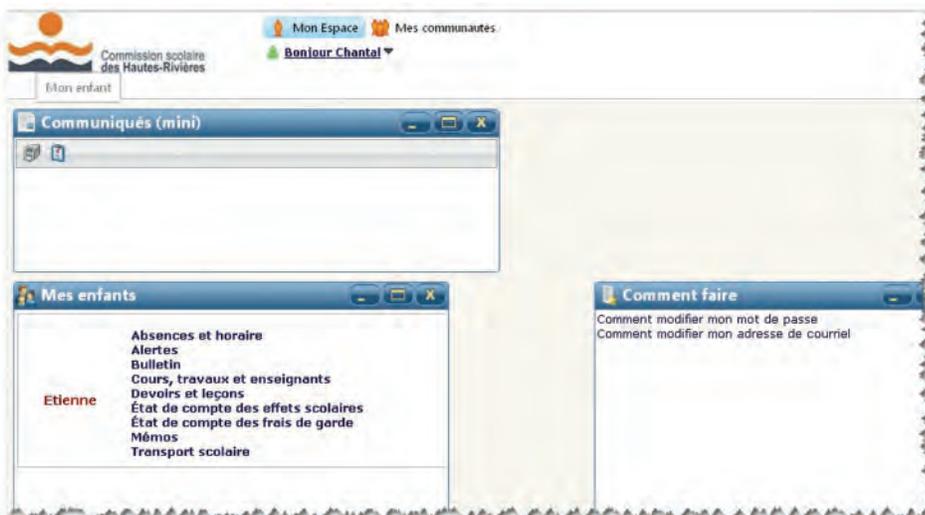
Qu'est-ce que c'est?

Un espace qui regroupe plusieurs informations qui concernent votre enfant.

Qu'est-ce qu'on y retrouve?

Actuellement vous pouvez consulter :

- les absences de votre enfant;
- le dernier bulletin d'étape (relevé de notes) disponible en ligne dès la fin de l'étape;



- la liste des cours et des enseignants de votre enfant;
- les informations relatives au transport scolaire (numéro d'autobus, départ, arrivée);
- l'horaire des cours (pour le secondaire seulement).

De plus en plus de directions d'écoles et d'enseignants communiquent par le biais du Portail Parents.

D'ailleurs, d'autres données pédagogiques seront progressivement rendues disponibles dans le portail par les écoles.

Témoignage

« Je trouve le Portail Parents très utile et bien fait. Je consulte les informations et le bulletin en ligne. Ça me permet de me préparer à échanger avec mon enfant »

Julie, mère de Charles, 14 ans

À l'avant-garde

La CSDHR est l'une des commissions scolaires les plus innovatrices en matière de communication électronique avec les parents.

2004 – Élaboration et mise en service d'un portail électronique destiné aux enseignants et aux élèves.

Objectif : améliorer la collaboration.

2008 – Élaboration et mise en service du Portail Parents.

Objectif : améliorer la communication et la fréquence d'interaction avec les parents.

Notre objectif pour 2011-2012 : accroître le nombre de parents qui fréquentent le portail.

« En quelques clics, vous pouvez obtenir plusieurs informations concernant le parcours scolaire de votre enfant. »

LE SAVIEZ-VOUS?



La grande majorité de nos élèves (76 %) ont un parent déjà inscrit sur le Portail Parents.

Source : données CSDHR août 2011

Je veux m'inscrire !

Pour vous inscrire :

Veillez contacter l'école de votre enfant par téléphone ou par courriel et fournir les renseignements suivants :

- indiquer le nom de votre ou de vos enfants s'il y en a plus d'un;
- indiquer vos coordonnées personnelles.

Veillez indiquer l'adresse électronique (courriel) à laquelle vous désirez recevoir les informations du Portail Parents. Vous recevrez par la suite une confirmation d'inscription par courriel.

EN PRIME !

L'inscription au Portail Parents vous donne automatiquement accès au bulletin d'information destiné aux parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières en mode électronique. Ce bulletin intitulé « Le Parenthèse », est publié 3 fois par année scolaire. Vous y trouverez des informations pratiques et utiles pour accompagner votre enfant dans son cheminement.

Nous vous souhaitons une belle rentrée scolaire et espérons vous retrouver dans notre portail !



9 conseils pour assurer la sécurité



La rentrée scolaire est synonyme du retour des autobus jaunes sur le réseau routier. Avec près de 10 000 véhicules, et plus d'un demi million d'écoliers transportés sur un million de kilomètres quotidiennement, le transport scolaire constitue un secteur très exposé aux accidents de la route.

Je vous propose un petit rappel des consignes importantes pour garder tout le monde en sécurité pendant l'année scolaire.

EN ATTENDANT L'AUTOBUS

- 1 Prenez votre temps**
Arrivez à temps à l'arrêt pour ne pas avoir à courir.
- 2 Soyez attentifs et prévoyants**
Lorsque vous reconduisez ou allez chercher votre enfant à l'école, prenez votre temps pour bien vous stationner ou pour traverser aux endroits appropriés.
- 3 Utilisez toujours le trottoir**
pour vous rendre à l'arrêt et en revenir. S'il n'y a pas de trottoir,

marchez du côté gauche de la rue, face à la circulation.

- 4 Soyez patients**
Attendez calmement que l'autobus soit complètement immobilisé avant de vous en approcher. Attendez que les feux rouges de l'autobus clignotent et que le conducteur ouvre la porte. Ensuite, montez à la file en tenant la rampe et en évitant les bousculades. Dirigez-vous vers votre place et assoyez-vous immédiatement.



Vous voulez prendre des photos de votre tout petit à sa première journée ?

C'est une excellente idée. Toutefois, faites-le **au retour** à la maison plutôt qu'au départ.

Pourquoi? Parce que le matin, nos chauffeurs doivent avoir toute la vigilance nécessaire pour accompagner les enfants à temps à leur établissement scolaire. Imaginez-vous le retard sur le circuit au bout de la ligne si chaque enfant prend quelques minutes pour la mémorable pose?

Au retour à la maison, le moment est vraiment plus propice pour prendre son temps afin que votre enfant puisse afficher son plus beau sourire !

Savez-vous ce qu'ils veulent dire?



Présignal de zone scolaire ou de passage pour écoliers



Début d'une zone scolaire



Présence d'un passage pour écoliers



Signal avancé d'arrêt d'autobus d'écoliers

de vos enfants en autobus scolaire

À bord

5 Évitez de nuire à la concentration du chauffeur
Demeurez assis et calme.
Gardez la tête et les bras à l'intérieur.

6 Gardez vos objets personnels sur vous
pour ne pas encombrer l'allée ou encore les placer sous la banquette.

7 On ne lance aucun objet
ou aliment à l'intérieur ou à l'extérieur.

En descendant

8 Faites preuve de vigilance
Attendez l'arrêt complet avant de quitter votre siège.
Descendez à la file sans bousculer et en tenant la rampe. Éloignez-vous rapidement et ne passez jamais derrière l'autobus. Avisez le conducteur lorsqu'un objet a été échappé sous l'autobus ou près des roues. S'il est impossible de lui parler, demandez l'aide d'un adulte ou attendez que l'autobus ait quitté les lieux avant de ramasser l'objet.

Au moment de traverser

9 Utilisez la règle des 10 pas
Comptez 10 pas en sortant de l'autobus afin de voir le conducteur et d'être bien vu par lui. Regardez à gauche, à droite, et de nouveau à gauche avant de traverser. Traversez rapidement, mais sans courir.

« L'autobus ne peut pas changer sa route, mais vous le pouvez. »

C'est jaune... préparez-vous à arrêter.

Les conducteurs d'autobus scolaires doivent **signaler à l'avance** leur intention de s'immobiliser. Cette mesure a pour but de ralentir la circulation devant et derrière les autobus scolaires pour éviter les manœuvres brusques de freinage ou d'accélération.

Deux étapes à retenir

1 Préparez-vous à arrêter
lorsque l'autobus active
▸ ses quatre feux jaunes d'avertissement alternatifs ou, à défaut, ses feux de détresse.

2 Arrêtez complètement votre véhicule à plus de cinq mètres de l'autobus
lorsque celui-ci active
▸ ses feux rouges intermittents
et
▸ son panneau d'arrêt.

Attention!

- Dépasser ou croiser un autobus d'écoliers dont les feux ROUGES intermittents clignotent entraîne l'accumulation de 9 points d'inaptitude, ainsi qu'une amende variant entre 200 \$ et 300 \$.
- Cet arrêt n'est pas obligatoire lorsqu'on croise un autobus circulant sur une chaussée séparée par un terre-plein.

Source : Le transport écolier : une responsabilité partagée, SAAQ.



S'impliquer à l'école : c'est facile !



Vous serez sous peu convoqué à l'assemblée générale annuelle des parents de l'école de votre enfant. Nous vous encourageons fortement à assister à cette assemblée car celle-ci vous permet de savoir ce qui se passe dans l'école que fréquente votre enfant, d'élire des parents représentatifs et, possiblement, de vous porter vous-même candidat ou candidate à l'un des postes disponibles.

Les parents qui souhaitent s'impliquer plus activement dans la vie de l'école de leur enfant peuvent le faire en choisissant, parmi les trois structures de participation offertes, celle qui leur convient le mieux. En voici une brève description.

Le **conseil d'établissement** est un lieu de concertation des agents d'éducation d'une école où se prennent les décisions concernant les orientations de l'école et leur mise en application, et où est recueilli l'avis des parents, notamment sur l'encadrement des élèves, les règles de conduite et les mesures de sécurité.

Le **Comité de parents** est un lieu où l'on représente les intérêts, les attentes et les besoins des parents auprès de la commission scolaire et où ces derniers peuvent donner leur avis sur toute question et sur tout sujet propre à améliorer le fonctionnement de la commission scolaire.

L'**organisme de participation des parents (OPP)** est un lieu réservé aux parents où il est possible d'échanger sur les moyens de réussite des élèves et la vie à l'école, et où ceux-ci peuvent trouver du soutien dans leur rôle de parents.

L'implication des parents dans la vie de l'école est essentielle à son évolution. Peu importe la forme que prend cette implication, elle contribue au rayonnement et à l'épanouissement de l'école, en plus de l'aider à remplir pleinement sa mission éducative.

Impliquez-vous !

Programme d'éducation internationale (PEI)

Tous les élèves déjà inscrits au secondaire ou présentement en 6^e année qui fréquenteront un établissement secondaire l'an prochain, et **qui habitent sur le territoire** de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, peuvent s'inscrire à ce programme offert par trois de nos établissements.

Informez-vous !

Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot

Date limite d'inscription : 29 octobre 2011
Pour en savoir davantage



Cliquez ici

racicot.e.csdhr.qc.ca

Polyvalente Marcel-Landry

Pour en savoir davantage



Cliquez ici

landry.e.csdhr.qc.ca

École Monseigneur-Euclide-Théberge

Les tests d'admission (pour les élèves de 6^e année seulement) auront lieu le vendredi 28 octobre, de 9 h à 11 h 30 à l'école.

Il n'y a pas de tests d'admission pour les élèves du secondaire.

Pour information et inscription :
Mme Marie-Claude Huard au 450 460-4491
Courriel : huardm@edu.csdhr.qc.ca

Pour en savoir davantage



Cliquez ici

theberge.e.csdhr.qc.ca



Voici les dates de rencontre du **Comité de parents** :

Polyvalente Marcel-Landry, 365, avenue Landry, Saint-Jean-sur-Richelieu, à la bibliothèque à 19 h 30

4 octobre 2011

1^{er} novembre 2011

6 décembre 2011

10 janvier 2012

7 février 2012

13 mars 2012

3 avril 2012

1^{er} mai 2012

5 juin 2012

4 septembre 2012



Nathalie Rousseau
Coordonnatrice
au Service des ressources
éducatives aux jeunes

Aux parents d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Invitation à participer au comité EHDAA

Le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) est mis en place par la Commission scolaire et est composé :

- de parents de ces élèves, désignés lors de l'assemblée générale annuelle;
- de représentants des enseignants, de membres du personnel professionnel non enseignant et du personnel de soutien;
- de représentants des organismes qui dispensent des services à des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- d'une direction d'école désignée par la direction générale.

Le Comité EHDAA a pour fonction de donner son avis à la Commission scolaire sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves

handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves. Le Comité EHDAA peut aussi donner son avis à la commission scolaire sur l'application du plan d'intervention à un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Si vous voulez participer à ce comité, ou simplement en savoir davantage, nous vous invitons à participer à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le **20 septembre 2011** à l'auditorium de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, 940 Boulevard Normandie à Saint-Jean-sur-Richelieu. Des postes pour participer au Comité consultatif seront à combler lors de cette soirée. Les réunions ont lieu le 3^e mardi du mois, d'octobre à juin, en soirée.

Bulletin Info-Parents

De plus, le Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) de la Commission scolaire des Hautes-Rivières a élaboré, au cours de la dernière année, un *Bulletin Info-Parents*. Il inclut le compte-rendu de la précédente réunion, les bons coups de nos jeunes, les formations et conférences à venir, etc.

Ce bulletin est acheminé à tous les mois dans la semaine suivant la réunion du Comité, **par courriel seulement**. Si vous êtes intéressés à recevoir ce bulletin, veuillez nous faire parvenir votre adresse courriel à ehdaa@primus.ca.



Voici les dates de rencontre du comité EHDAA

Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, Salle Yamaska à 19 h.

20 septembre 2011

18 octobre 2011

15 novembre 2011

20 décembre 2011

17 janvier 2012

21 février 2012

20 mars 2012

17 avril 2012

15 mai 2012

19 juin 2012



Ça bouge à la CSDHR !

L'école publique,

À la Commission scolaire des Hautes-Rivières, nous sommes très fiers de ce qui se fait chez nous. Nos établissements s'illustrent régulièrement pour la qualité de l'enseignement offert, et nos élèves brillent par leur créativité et leurs performances sur tous les plans. Notre univers scolaire est inspirant et stimulant pour vos enfants.

Nos directions d'établissements, et tout notre personnel, rivalisent d'ingéniosité pour que vos enfants puissent développer leur potentiel et réussir leur parcours scolaire.

La passion, l'engagement, le désir de faire une différence sont source de petits et de grands miracles, chaque jour, dans nos écoles. Regardez-y de plus près, vous verrez à quel point notre capacité d'innovation est grande. Venez voir comme il se fait des choses formidables chez nous !

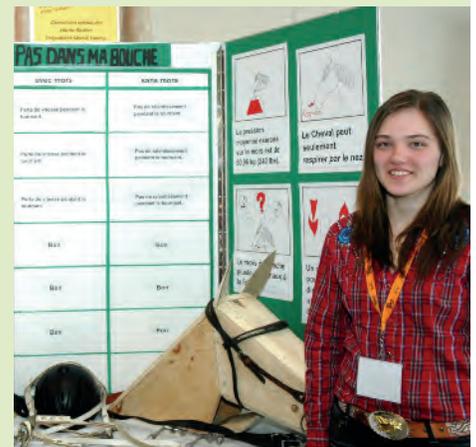


Performances remarquables et remarquées !



En 2010-2011, des centaines d'élèves ont participé au **concours ExpoSciences Hydro-Québec** et plusieurs ont remporté des prix. Une élève de 5^e secondaire s'est même envolée pour Bratislava, en Slovaquie, pour participer à la **finale mondiale**, tandis qu'une autre élève de première secondaire nous a représentés à Paris lors des **championnats mondiaux de mathématiques**. Une de nos équipes de **cheerleading** a gagné le championnat québécois cette année. Nos harmonies et formations musicales du primaire et du secondaire se sont brillamment illustrées sur la scène québécoise. Un jazzband a performé au **Festival de Jazz de Montréal** l'été dernier ! Un de nos enseignants a été nommé **Entraîneur de l'année** dans la région, deux de nos enseignantes ont été présentées parmi les **dix meilleurs profs**

de l'année au Québec par un journal très populaire. Plusieurs de nos élèves se sont illustrés au plan sportif, dont une représentation aux **Jeux mondiaux Olympiques spéciaux**.



Cap sur le plaisir !

Nos écoles offrent plusieurs programmes, concentrations ou options flexibles permettant aux jeunes de développer leurs intérêts personnels de manière plus soutenue, tout en poursuivant leur programme scolaire régulier. Une panoplie de programmes d'enrichissement en alternance Sports-Arts-Études, programme d'éducation internationale, projets particuliers en musique et autres, sont offerts dans plusieurs de nos établissements selon les intérêts des élèves. Certains de ces programmes sont sans frais alors que d'autres, offerts par les organismes accrédités qui les dispensent, nécessitent une contribution financière de la part des parents. **Si votre jeune démontre un intérêt particulier, informez-vous !**



c'est wow !

L'entrepreneuriat scolaire, on y gagne !

La Commission scolaire encourage l'entrepreneuriat scolaire. Les meilleurs spécialistes de cette approche pédagogique au Québec font partie de notre personnel, et mettent leurs talents et compétences au service de vos jeunes. Plusieurs écoles misent sur l'entrepreneuriat pour permettre aux



élèves de développer et de renforcer leur motivation, tout en apprenant les rudiments de la gestion d'une entreprise grâce à des projets emballants qui se concrétisent. Cette année, par exemple, la cour de deux de nos écoles — Marguerite-Bourgeoys (secondaire) et Notre-Dame-du-Sacré-cœur (primaire) — ont vu le jour à la suite d'initiatives entrepreneuriales de nos élèves soutenus par leurs enseignants et la direction, qui ont également remporté la

finale québécoise 2010 du Concours québécois en entrepreneuriat devant plus de 643 projets et 17 000 participants. Inaugurée à l'automne, la nouvelle cour d'école transformera l'environnement des élèves, du personnel, et de tout le quartier.



Pourquoi est-ce important pour vous d'être une Famille pro études?

« Quand un enfant ou un ado sait qu'il peut compter sur nous et sait qu'on est là pour lui, ça aide à développer l'estime de soi, de bonnes méthodes de travail et à persévérer dans les études. Être une Famille pro études, c'est aussi encourager les enfants à se développer et à aller vers qui ils sont. Quand un jeune sent que toute la communauté est impliquée, cela donne un sens et une valeur encore plus grande à la persévérance scolaire. »

De Rougemont, Nathalie Dionne est maman de deux enfants au primaire et termine présentement une maîtrise pour devenir conseillère en orientation.



La persévérance scolaire, on y voit de très près !

Connaissez-vous Zone pro études? Démarrée à Saint-Césaire, l'initiative de Zone fait des petits, et le rayon d'influence s'agrandit sans cesse. Mais surtout, ce projet permet à des familles et à des entreprises de passer à l'action pour contrer le décrochage des jeunes de manière très pratique. C'est une mobilisation sociale pour la persévérance scolaire. Déjà, en août 2011, plus de 600 familles et 100 entreprises ont signé le contrat d'engagement, une réalisation remarquable.

En tant qu'entrepreneur, pourquoi est-ce important pour vous d'être une entreprise membre de la Zone pro études?

Denis Sylvestre : « Nous accueillons des stagiaires depuis 1997, parfois jusqu'à 3 en même temps ! Je suis motivé à aider les jeunes à persévérer et à se développer... et ça m'aide aussi.

« Faire des efforts pour aider nos jeunes, ça fait partie du rôle d'entrepreneur. Pour nous, superviser des stagiaires est notre manière de nous impliquer concrètement en éducation. »

Lynda Laplante : « C'est le fun de constater que si on apprend quelque chose aux jeunes, ça les motive... et ça nous motive ! »

Lynda Laplante et Denis Sylvestre sont parents de 4 enfants, propriétaires de Carrosserie D.S. à Sainte-Brigide et partenaires de la Zone pro études. Ils accueillent des stagiaires depuis 1997. Chapeau !

 Cliquez ici

Pour en savoir plus?
www.csdhr.qc.ca/zoneproetudes



Lise Lalonde

Directrice
du Service des ressources
éducatives aux adultes et à la
formation professionnelle

Retourner à l'école? Pourquoi pas !



Vos enfants poursuivent leur parcours scolaire et peut-être réfléchissez-vous également aux possibilités de poursuivre votre formation ou de changer de carrière.

Vous désirez améliorer votre situation actuelle, retourner aux études pour terminer votre secondaire, afin d'avoir la possibilité d'obtenir vos préalables et de vous diriger vers la formation professionnelle ou au cégep? L'éducation des adultes peut vous aider à répondre à vos besoins.

Quatre centres de formation sont disponibles afin de vous permettre de réaliser vos objectifs et vos rêves.

La formation générale aux adultes

Pour décrocher un diplôme d'études secondaires, accéder aux préalables pour s'inscrire dans un diplôme d'études professionnelles ou pour le cégep



Cliquez ici

- Centre La Relance
<http://relance.e.csdhr.qc.ca/>
- Centre Chanoine-Armand-Racicot
<http://caracicot.e.csdhr.qc.ca/>

La formation professionnelle

Vous avez le choix de plusieurs programmes qui donnent de bonnes perspectives d'emploi.



Cliquez ici

- École professionnelle de métiers
<http://epm.e.csdhr.qc.ca/>
- Centre Chanoine-Armand-Racicot
<http://fpracicot.e.csdhr.qc.ca/>

Plusieurs cours sont offerts en collaboration avec des organismes communautaires dans le but de répondre à des besoins précis.

Vous ne savez pas exactement quels sont vos acquis et vos compétences?

Vous n'avez pas terminé vos études secondaires, mais néanmoins vous avez acquis des connaissances, vous voulez intégrer le marché du travail, obtenir une promotion ou vous inscrire en formation professionnelle? Nous pouvons vous offrir un test d'équivalence de niveau de scolarité ou encore un certificat d'études secondaires.

Vous avez besoin de flexibilité pour poursuivre vos études?

Vous travaillez, vous avez des contraintes de temps et d'horaire ou des contraintes de mobilité? Nous pouvons répondre à vos besoins de formation grâce à la formation à distance assistée.

LE SAVIEZ-VOUS?



À chaque année, environ 1 600 personnes passent par l'éducation aux adultes et la formation professionnelle pour améliorer leur situation.

Vous travaillez en entreprise?

Nos services offrent de vastes possibilités aux individus et aux entreprises. Nous pouvons élaborer des programmes adaptés aux besoins de perfectionnement. La formation est personnalisée et elle vise à développer les compétences pratiques pour le marché du travail.



Cliquez ici

Pour tout connaître de notre programmation 2011-2012,

visitez notre site internet
[http://www.csdhr.qc.ca/Offre de service adultes/FP](http://www.csdhr.qc.ca/Offre_de_service_adultes/FP)

Pour obtenir de l'aide immédiate, composez le 450 359-6411, poste 7255

LE SAVIEZ-VOUS?

D'après l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA), chaque année supplémentaire d'études au secondaire augmente le salaire d'une personne de 15 à 25 %.



Éducation des adultes
Formation professionnelle
Service aux entreprises

Programmation
2011-2012

Apprendre, c'est profitable!





Votre jeune entre au secondaire... Il a encore besoin de vous !



Le passage du primaire au secondaire est un moment important dans la vie d'un jeune. Voici quelques éléments à garder en tête pour que votre jeune sache qu'il peut compter sur votre soutien lors de cette transition.

Soyez à l'écoute de ce qu'il vit

Votre enfant se retrouvera dans un environnement plus grand, il aura plusieurs enseignants et rencontrera de nouveaux amis. Dès le début, posez-lui des questions sur sa réalité quotidienne et discutez ensemble de ce qu'il vit. Il est important de maintenir une bonne communication avec votre ado.

Encadrez bien votre enfant

Il a encore besoin de votre encadrement et ce, pour un certain temps. Si nécessaire, aidez-le à s'organiser en regardant son horaire, voyez avec lui quels livres et matériel il devra apporter pour ne pas être en retard. Vous pouvez lui demander de vous déposer son agenda pour un bon suivi. Ainsi, quand viendra le premier bulletin, ce sera un bon moment pour rencontrer tous les enseignants et voir avec eux comment se vit l'adaptation à sa nouvelle vie.

Invitez-le à participer à des activités parascolaires

C'est un bon moyen de se faire un groupe d'amis ou d'en connaître de nouveaux, mais aussi d'ouvrir ses horizons à de nouvelles activités.



Cliquez ici

Quelques ressources utiles à connaître!

www.csdhr.qc.ca

Cliquez sur : **Enseignement préscolaire-primaire-secondaire**

Vous aurez le document entier dans la rubrique : **passage du primaire au secondaire**

www.preventionscolaire.ca/passageprimaire.asp

www.rire.ctreq.qc.ca/tag/transition_primaire_secondaire/

« Les corridors de l'école » par M. Higgins

Ce livre, réédité en mars 2011, peut être lu par les parents, l'élève ou les intervenants de l'école. Voici un résumé :

C'est l'histoire d'un jeune garçon de 12 ans qui vient d'entrer au secondaire, dans lequel ce dernier raconte ce qu'il perçoit, entend et ressent dans son nouveau milieu.

L'inquiétude et la peur y tiennent beaucoup plus de place que la joie et l'estime de soi, cependant, le récit est présenté de telle sorte qu'il laisse la possibilité au jeune lecteur de noter ses propres observations, tout en répondant à certaines questions. Des pistes de réflexion et d'intervention sont proposées à la fin de l'ouvrage, afin de l'aider à développer une meilleure connaissance des diverses ressources dont il dispose pour contrer l'intimidation. Des questionnements pour les parents, le personnel et la direction des écoles ont été ajoutés dans cette version.

Journées portes ouvertes

École Dr-Alexis-Bouthillier	6 octobre 2011	19 h à 20 h 30
École Marguerite-Bourgeoys	19 octobre 2011	
École Mgr-Euclide-Théberge	20 octobre 2011	en soirée
Polyvalente Marcel-Landry	24 septembre 2011	en avant-midi
École Paul-Germain-Ostiguy	6 octobre 2011	19 h à 20 h 30
École professionnelle de métiers	23 avril 2012	9 h à 20 h

Date des inscriptions pour 2012-2013 : du 20 au 24 février 2012

Mon enfant s'adapte difficilement

Certains indices peuvent révéler qu'un adolescent éprouve des difficultés d'adaptation :

- maux de tête
- isolement
- crise de colère
- changement d'attitude envers vous
- manque d'appétit
- perte d'intérêt, etc.

N'attendez pas, parlez-en avec lui. Mais, vous pouvez également en parler à son titulaire, à son enseignant, à la direction ou à un professionnel de l'école; ils pourront vous soutenir dans cette transition.



Christian Hinse
Directeur
d'accompagnement

Quand la recherche et la pratique s'allient pour le mieux-être de nos enfants



Les enfants sont notre source d'inspiration. Les observer, pour mieux les connaître et les comprendre, nous aide à mieux les accompagner et, évidemment, à améliorer les services offerts à nos élèves.

Innovation et synergie

La Commission scolaire des Hautes-Rivières est au cœur des avancées en éducation grâce aux partenariats avec les milieux universitaires. Nous entretenons des liens étroits avec les chercheurs de

Québécoises : l'UQAM, Montréal, l'Université de Sherbrooke et l'Université Laval.

projets éducatifs, projets de recherche le jour au cours des dernières années impliquant tant le préscolaire, le primaire, que le secondaire et le collégial.

avec ses collègues de la Commission scolaire des Hautes-Rivières et en association avec l'Université de Sherbrooke, l'Université de Montréal et l'Université Laval.

Plusieurs écrits ou présentations scientifiques sont nés des projets de recherche pilotés par la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Plusieurs écrits ou présentations scientifiques sont nés des projets de recherche pilotés par la Commission scolaire des Hautes-Rivières.



Écriture, lecture, technologie, comportements

Les sujets abordés par les chercheurs et les équipes-écoles sont variés. Voici quelques exemples d'études en cours ou qui le seront dans la prochaine année scolaire :

- l'émergence de l'écrit;
- les stratégies de lecture;
- l'intégration des technologies dans le développement de la compétence de l'écriture;
- le développement des stratégies d'observation et de communication efficaces dans le but de rendre compte du développement de compétences des élèves;
- le développement de l'expertise pour mieux détecter les difficultés comportementales chez la fille au primaire.

LE SAVIEZ-VOUS?



Plus de 5 projets de recherche sont en cours présentement chez nous, et pour certains d'entre eux, l'association avec le milieu universitaire est établie depuis plus de 3 ans.



Mon enfant bouge trop ! L'hyperactivité, c'est quoi?

Les comportements agités seraient soit d'origine neurologique, soit psychologique ou encore socioaffective. Le vrai « trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité » (TDAH), maladie d'origine neurologique, toucherait moins de 5 % des enfants. « Il réunit des critères précis et fait intervenir plusieurs évaluateurs », explique Jean Gervais.

L'immense majorité des enfants dits « hyperactif » débordent simplement d'énergie. Pour d'autres, c'est une façon d'exprimer un malaise. « Dans les mêmes circonstances, d'autres déprimeraient, mais ces enfants-là s'agitent. Ils attirent l'attention de toutes les façons possibles : en ne restant pas en place, en brisant les objets, en oubliant tout le temps quelque chose. En réalité, ils veulent simplement dire qu'ils sont souffrants », écrit le pédiatre Gilles Julien dans son ouvrage. Deux écoles de pensée s'affrontent depuis longtemps sur la question.

Quand s'inquiéter

Remuer sans arrêt, être incapable de rester assis, courir et grimper partout, avoir de la difficulté à attendre son tour, couper la parole : voilà quelques-uns des symptômes de l'enfant atteint d'un déficit de l'attention avec hyperactivité. Or, ces traits caractérisent aussi de très nombreux enfants ! Il est donc difficile de poser un diagnostic sûr d'hyperactivité avant l'entrée scolaire de votre enfant, reconnaissent les spécialistes. Il est nécessaire de consulter

quand l'agitation de l'enfant est omniprésente, perturbe ses échanges et ses acquisitions, et rend impossible la vie familiale. (Voir l'encadré : *Quand consulter*)

Que faire

Demander de l'aide, en évitant d'étiqueter votre enfant. Il ne faut pas sauter trop rapidement aux conclusions si l'on apprend que son

dédiée à ce trouble, avec une équipe multidisciplinaire », conseille Geneviève Pelletier, psychoéducatrice au sein de la commission scolaire de Montréal.

Entamer un processus d'évaluation sérieux avant d'envisager de débiter une médication. La médication est une solution en cas de TDAH d'origine neurologique. Mais l'enfant a surtout besoin de stratégies qui l'aideront à s'organiser, se concentrer, diminuer



enfant a parfois été agité en milieu de garde. Si vous avez un doute sérieux, la première chose à faire est d'en parler avec un pédiatre ou un psychologue. « Si le trouble est confirmé, l'idéal sera d'être pris en charge par un milieu hospitalier qui dispose d'une clinique

les excitants présents dans son environnement, etc. « Le médicament viendra éventuellement en appui à cette approche, pour apaiser l'enfant et faciliter le développement des habiletés parentales », explique Geneviève Pelletier.

► suite en page 18

Témoignage

Catherine Fillion, maman d'Antoine, diagnostiqué « hyperactif » à cinq ans.

« Tout petit, Antoine présentait des signes d'hyperactivité. Il était impulsif, agité et distrait. J'étais jeune et je pensais qu'il était normal de répéter 30 fois la même consigne. À la garderie, le milieu, assez souple, s'adaptait. C'est à l'entrée à la maternelle, quand les consignes sont devenues plus rigides, que son hyperactivité a posé problème. Il était incapable de se concentrer pour apprendre : il était toujours dérangé par un stimulus extérieur (un stylo qui tombe, un enfant qui parle, etc.). Il disait tout ce qui lui passait par la tête à voix haute, il n'arrivait pas à faire ses siestes... Et comme il perturbait toujours le travail et les jeux des autres, il était exclu des groupes. Nous avons alors entrepris une démarche avec la psychoéducatrice de l'école et, parallèlement, j'ai consulté un psychologue pendant près d'un an. J'ai essayé des traitements naturels, j'ai inscrit à des activités physiques, etc. Mais l'hyperactivité est restée et j'ai été référée à un pédiatre spécialisé du CHU Sainte-Justine. Un processus d'évaluation a confirmé le diagnostic d'un déficit d'attention, avec hyperactivité et impulsivité. Je me suis inscrite dans les groupes d'entraide ce qui m'a beaucoup aidé à vaincre ma culpabilité, à accepter le diagnostic, puis la médication. Le traitement est fait de plusieurs essais, puis adapté à l'enfant. Antoine a aujourd'hui huit ans et tout est rentré dans l'ordre. »



Vive les activités parascolaires !

profitables. Au secondaire, certains jeunes préfèrent ne pas participer à des activités structurées en groupe. Pourtant, les recherches récentes démontrent l'importance des activités parascolaires, notamment parce qu'elles contribuent à consolider les aspirations scolaires et les projets de formation.

En effet, pour l'enfant, s'impliquer à l'école et s'inscrire dans des activités parascolaires ou sportives contribuent à :

- occuper son temps positivement;
- développer son identité;
- se sentir compétent et valorisé;
- se faire des amis;
- côtoyer des adultes significatifs;
- prendre des responsabilités;
- permettre la découverte de ses talents et intérêts;
- développer le sentiment d'appartenance à l'école;
- et vivre des réussites.

En somme, les activités parascolaires favorisent la réussite éducative et font de l'école un milieu stimulant où il est agréable de vivre.

Encourager la participation aux activités parascolaires

La rentrée scolaire est un moment privilégié pour inciter les enfants à participer à diverses activités scolaires à l'école, mais également en dehors des heures de classe et sur l'heure du dîner. Qu'elles soient offertes par l'école, par la ville, par un organisme du milieu ou encore organisées par la famille elle-même, ces activités contribuent à son épanouissement et à sa persévérance scolaire.

Comme parent, il est également essentiel de :

- démontrer de l'intérêt pour les activités parascolaires en s'intéressant à ce que votre enfant fait et à ses apprentissages;
- l'aider et le guider quant à ses choix d'activités;
- le féliciter pour ses succès et ses améliorations.

Et surtout, n'oubliez pas que des activités parascolaires diversifiées agissent positivement sur le climat de l'école et ont des effets favorables sur les élèves.

Source : Journal La Tribune, août 2008

L'école est un lieu où un enfant passe une grande partie de son temps. Cependant, il n'y a pas qu'en classe où ce dernier peut faire des apprentissages qui lui sont

► suite de la page 17

Travailler sur le comportement de l'enfant, pas seulement sur son environnement. Face à un enfant hyperactif, on peut être tenté de multiplier les aménagements familiaux : installer une télévision dans sa chambre, le faire manger avant les autres, faire étudier le grand frère ailleurs. « Mais cela ne l'amènera pas à se prendre en charge et à changer. Cela risque d'exagérer son sentiment de toute puissance et d'accentuer son sentiment d'isolement », prévient la psychologue Emmanuelle Rigon,

auteure de *Turbulent, agité, hyperactif : Vivre avec un enfant tornade*.

Prévenir

Limiter le cercle « agitation – punition – surveillance ». Bien souvent, des parents en arrivent au paradoxe que le plus contrôlé de leurs enfants est celui qui a le plus besoin de bouger ! Mieux vaut alors privilégier une discipline « explicative » plutôt que punitive, en étant vous-même calme, cohérent et constant.

Augmenter son estime de soi.

Son comportement ne peut que se renforcer s'il est davantage félicité, approuvé dans ses actes et remercié pour sa bonne attitude.

Canaliser son énergie débordante dans des activités : sport encadré, activités créatives, jeux en groupe ou jeux de société...

Réduire les stimuli de son environnement, notamment la télévision et les jeux bruyants. Privilégier les activités calmes.

Source : Revue Bien grandir, octobre 2008

Quand consulter? Cinq critères à vérifier

1. **La durée du comportement :** plus de trois à six mois.
2. **Sa fréquence :** plusieurs fois par jour ou plusieurs crises par semaine.
3. **Sa constance :** cela lui arrive à plusieurs endroits, avec plusieurs intervenants.
4. **Son intensité :** cela a des conséquences pour l'enfant et son environnement.
5. **L'impact sur sa vie :** cela affecte son estime de soi, ses résultats scolaires.

Source : Geneviève Pelletier, psychoéducatrice auprès de la commission scolaire de Montréal.

À surveiller dans le prochain numéro électronique

- @ Dossier spécial : Intimidation – Comment protéger mon enfant ?
- @ La discipline – Trucs pratiques à essayer
- @ Comprendre le bulletin de mon enfant



Une tempête à l'horizon?

Fermeture des écoles en cas de force majeure

En début de journée

La décision de fermer ou non les écoles est prise à partir des informations reçues des différents milieux, notamment auprès des corps policiers ou des services de la voirie provinciale quant à l'état des routes. En principe, cette décision est prise **avant 6 h** pour l'ensemble des écoles et des centres de la Commission scolaire.

Lorsque la Commission scolaire décide de fermer ses établissements en raison de l'impossibilité de transporter de façon sécuritaire les élèves, un avis est alors diffusé par les médias suivants :



Un avis à cet effet est également affiché sur la page d'accueil du site Internet de la Commission scolaire : www.csdhr.qc.ca.

Il va de soi que la fermeture de l'école entraîne la fermeture du service de garde de l'école. S'il y a une tempête lors de journées pédagogiques, cette même procédure s'applique pour la fermeture des services de garde.

Si les écoles demeurent ouvertes lors d'intempérie, aucun avis n'est diffusé.

Si malgré le maintien de l'ouverture des écoles, un parent préfère garder son enfant à la maison, il lui est évidemment possible de le faire.

En cours de journée

À moins de circonstances exceptionnelles, la Commission scolaire n'interrompt pas les cours lorsqu'une tempête survient en

cours de journée. Dans ce cas, il est considéré que l'endroit le plus sécuritaire pour les élèves est dans l'école, et non sur la route. Les élèves sont retournés à la fin des cours ou de la tempête, ou lorsque les routes sont dégagées.

Toutefois, s'il s'avérait plus sécuritaire de faire sortir les élèves, la direction d'école pour le niveau primaire informera les parents du retour des enfants. Aucun élève du primaire ne sera retourné chez lui s'il n'y a personne pour le recevoir, d'où l'importance de fournir une deuxième adresse en cas d'urgence.

Si les cours doivent être annulés dans une ou plusieurs écoles, la même procédure s'applique.

Dates limites de remise des bulletins émises par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) :

1^{re} communication : 15 octobre 2011

1^{re} étape : 20 novembre 2011

2^e étape : 15 mars 2012

3^e étape : 10 juillet 2012



Date des inscriptions pour les programmes d'enrichissement Sports-Arts-Études :

Les parents doivent déposer le dossier de leur(s) enfant(s) avant le 2 novembre 2011 pour l'année scolaire 2012-2013.

Vos commissaires, vos représentants

Vous avez un mot à dire

L'ampleur du rôle du commissaire en fait un acteur d'importance au sein de la Commission scolaire, mais aussi dans la communauté. Le commissaire est à l'écoute des gens de son milieu pour bien comprendre et faire valoir les besoins et les préoccupations de la population de sa circonscription au sein du Conseil des commissaires.

En tant qu' élu scolaire, le commissaire :

- veille à assurer un partage équitable des ressources pour assurer à tous l'égalité des chances;
- représente les intérêts des citoyennes et des citoyens, tient compte de leurs besoins et de leurs aspirations;
- représente la commission scolaire auprès du milieu socioéconomique de sa circonscription et participe à son développement;
- adopte les politiques de la commission scolaire;
- voit à assurer le bon fonctionnement des établissements scolaires en octroyant les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires.

Le commissaire est l'ambassadeur de la commission scolaire. Il est constamment présent sur la place publique, et s'assure d'être en mesure d'expliquer aux citoyens les décisions du Conseil des commissaires et les orientations de la commission scolaire.

Le commissaire représentant du Comité de parents, un citoyen à l'écoute des parents

Le commissaire représentant du Comité de parents a les mêmes droits, devoirs et obligations que le commissaire élu, sauf celui du droit de vote au Conseil des commissaires. Le commissaire représentant du Comité de parents est élu annuellement par le Comité de parents. Par conséquent, il est particulièrement à l'écoute des parents. Il fait valoir leurs besoins et préoccupations au sein du Conseil des commissaires. Il voit également à expliquer au Comité de parents et aux parents les décisions du Conseil des commissaires et les orientations de la Commission scolaire.



Lynda Tessier
Circonscription 1
tessierly@csdhr.qc.ca
450 293-1516



Claude Monty
Circonscription 7
montyc@csdhr.qc.ca
450 346-1544



Andrée Bouchard, présidente
Circonscription 13
boucharda@csdhr.qc.ca
450 358-2108



Sylvie Rousselle
Circonscription 19
rousselles@csdhr.qc.ca
450 895-1266



Stéphane Surprenant
Circonscription 2
surprenants@csdhr.qc.ca
450 293-2839



Lise Soutière
Circonscription 8
soutierel@csdhr.qc.ca
450 357-9801



Annik Tomlinson
Circonscription 14
tomlinsona@csdhr.qc.ca
450 358-4720



Pierre Boudreau, vice-président
Circonscription 20
boudreaup@csdhr.qc.ca
450 346-1780



Magda Farès
Circonscription 3
faresm@csdhr.qc.ca
450 658-5734



Luc Mercier
Circonscription 9
mercierl3@csdhr.qc.ca
450 346-7423



Marlène Blais
Circonscription 15
blaism@csdhr.qc.ca
450 895-1306



Erminia Merlo
Circonscription 21
merloe@csdhr.qc.ca
450 347-9585



Monique Brière
Circonscription 4
brierem@csdhr.qc.ca
450 460-4282



Nadine Arseneault
Circonscription 10
arseneaultn1@csdhr.qc.ca
450 299-2241



Michel Aerts
Circonscription 16
aertsm@csdhr.qc.ca
450 359-1822



Sonia Boulay
Niveau primaire
boulays@csdhr.qc.ca
450 223-4599



Jacques Darche
Circonscription 5
darchej@csdhr.qc.ca
450 447-7207



Yvon Pineault
Circonscription 11
pineaulty@csdhr.qc.ca
450 346-3768



Johanne Ouellette Langlois
Circonscription 17
ouellettej@csdhr.qc.ca
450 348-6250

Commissaires parents



Manon Côté
Niveau secondaire
cotem@csdhr.qc.ca
450 349-3335



Réjean Bessette
Circonscription 6
bessetter1@csdhr.qc.ca
450 358-1193

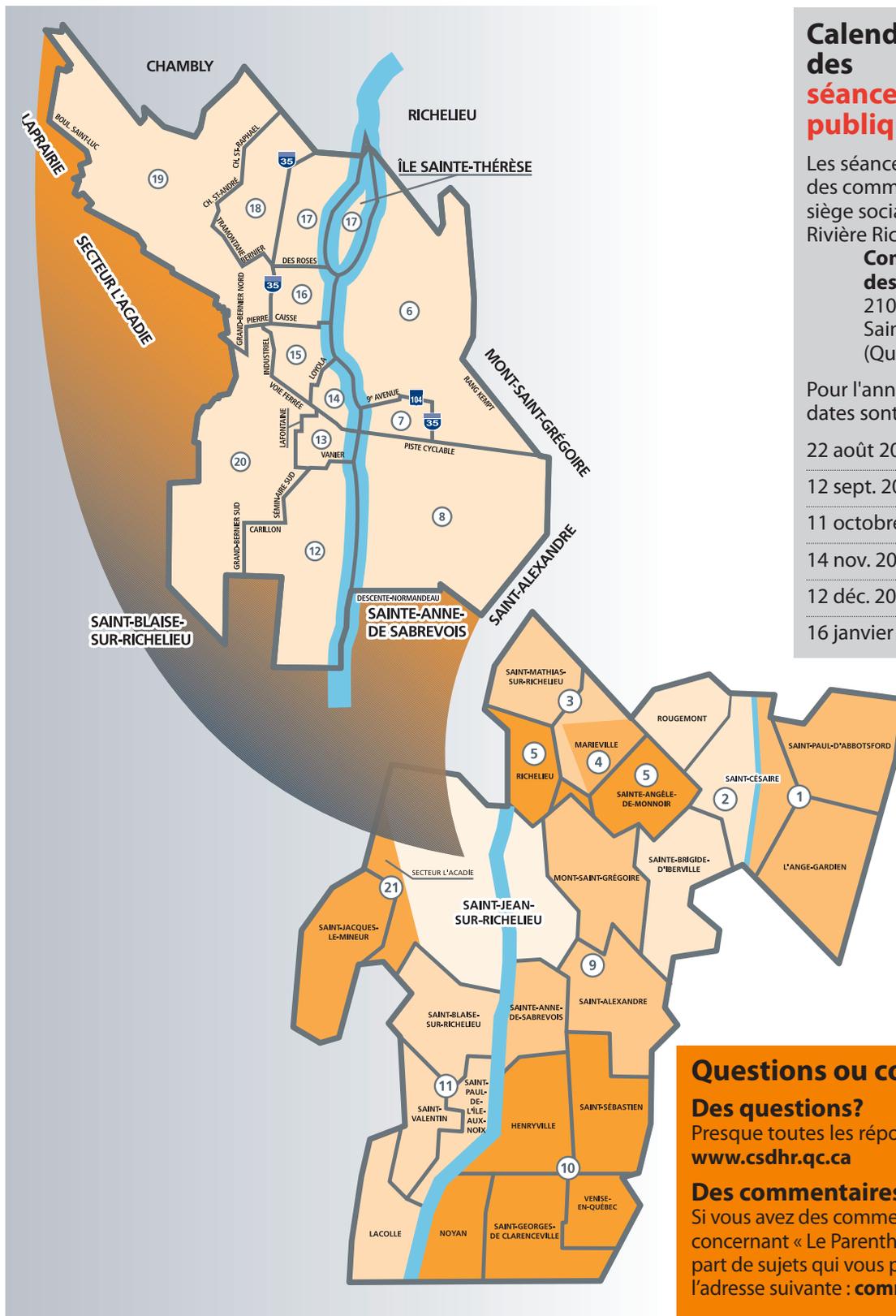


Eryck St-Laurent
Circonscription 12
stlaurente@csdhr.qc.ca
450 346-9951



François Blais
Circonscription 18
blaisf@csdhr.qc.ca
450 359-4478

Les circonscriptions de la Commission scolaire des Hautes-Rivières



Calendrier des séances publiques



Les séances publiques du Conseil des commissaires se tiennent au siège social, à 19 h 30 à la salle de la Rivière Richelieu :

Commission scolaire des Hautes-Rivières
210, rue Notre-Dame
Saint-Jean-sur-Richelieu
(Québec) J3B 6N3

Pour l'année scolaire 2011-2012 les dates sont les suivantes :

22 août 2011	13 février 2012
12 sept. 2011	12 mars 2012
11 octobre 2011	10 avril 2012
14 nov. 2011	14 mai 2012
12 déc. 2011	18 juin 2012
16 janvier 2012	

Questions ou commentaires?

Des questions?

Presque toutes les réponses se trouvent sur www.csdhr.qc.ca

Des commentaires?

Si vous avez des commentaires à nous partager concernant « Le Parenthèse » ou désirez nous faire part de sujets qui vous préoccupent, écrivez-nous à l'adresse suivante : communications@csdhr.qc.ca.

Coordonnées des écoles et

Écoles primaires

École Alberte-Melançon

994, rue Principale
Saint-Paul-de-l'Île-Aux-Noix
(Québec) J0J 1G0

☎ 450 291-3430

Monsieur Jean-Guy Roy, directeur

École Aux-Quatre-Vents

185, rue Saint-Gérard
Saint-Jean-sur-Richelieu
(Québec) J2W 2L8

☎ 450 348-7341

Madame Monique Tremblay, directrice

École Capitaine-Luc-Fortin

Édifice Henryville

215, rue Champagnat
Henryville
(Québec) J0J 1E0

☎ 450 515-8052

Madame Josée Roberge, directrice

Édifice Saint-Joseph

610, rue Principale
Saint-Sébastien (Québec) J0J 2C0

☎ 450 515-8080

Madame Josée Roberge, directrice

École Bruno-Choquette

275, boulevard Gouin
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 3C9

☎ 450 347-1242

Madame Lucie Lebeau, directrice

École Crevier

1835, rue Du Pont
Marieville (Québec) J3M 1J8

☎ 450 460-3131

Monsieur Robert Tisdell, directeur

École de Richelieu

Édifice Curé-Martel

120, 7^e Avenue
Richelieu (Québec) J3L 3N2

☎ 450 658-7221

Monsieur Serge Groulx, directeur

Édifice Saint-Joseph

205, 8^e Avenue
Richelieu (Québec) J3L 3N5

☎ 450 658-8284

Monsieur Serge Groulx, directeur

École des Prés-Verts

1195, boulevard Alexis-Lebert
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2W 2N1

☎ 450 359-9182

Madame Jocelyne Dandurand, directrice

École du Pélican

Édifice Chabanel

976, rue Honoré-Mercier
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2X 5A5

☎ 450 347-1327

Madame Danielle Fortin, directrice

Édifice Laflamme

975, rue Samuel-de-Champlain
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2X 3X4

☎ 450 347-4358

Madame Danielle Fortin, directrice

École du Petit Clocher

1132, rue Front Sud
Saint-Georges-de-Clarenceville (Québec) J0J 1B0

☎ 450 515-8047

Madame Véronique Delfosse, directrice

École Frère-André

230, rue Bessette
Mont-Saint-Grégoire (Québec) J0J 1K0

☎ 450 347-2612

Madame Lucie Desaulniers, directrice

École Hamel

635, rue Yvon
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2X 4H4

☎ 450 347-1443

Madame Christine Halpin, directrice

École Jean XXIII

273, rue Saint-Joseph
Ange-Gardien (Québec) J0E 1E0

☎ 450 293-8106

Madame Marie-France Ricard, directrice

École Jeanne-Mance

43, rue Girard
Sainte-Angèle-de-Monnoir (Québec) J0L 1P0

☎ 450 460-7878

Monsieur Pierre Crevier, directeur

École Joseph-Amédée-Bélanger

151, rue Notre-Dame
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 6M9

☎ 450 348-4747

Monsieur Jean-Pierre Béliveau, directeur

École Marie-Derome

995, rue Camaraise
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3A 1X2

☎ 450 359-6521

Madame France Nadeau, directrice

École Marie-Rivier

511, rue Pierre-Caisse
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3A 1N5

☎ 450 348-0958

Madame Michelle Leclerc, directrice

École Micheline-Brodeur

23, rue Sainte-Anne
Saint-Paul-d'Abbotsford (Québec) J0E 1A0

☎ 450 379-5674

Madame Chantal Majeau, directrice

École Napoléon-Bourassa

535, chemin des Vieux-Moulins
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2Y 1A2

☎ 450 347-1223

Monsieur Chad Boutin, directeur

École Notre-Dame-de-Fatima

1800, rue Edmond-Guillet
Marieville (Québec) J3M 1G5

☎ 450 460-7461

Monsieur Noël-André Latour, directeur

École Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville)

295, 6^e Avenue
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2X 1R1

☎ 450 347-1687

Madame Caroline Lapierre, directrice

École Notre-Dame-de-Lourdes

800, rue Plaza
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 7Z4

☎ 450 347-4220

Monsieur Yves Boucher, directeur

École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur

230, rue Laurier
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 6K8

☎ 450 347-4493

Madame Michèle Martin, directrice

École Notre-Dame-du-Sourire

509, 9^e Rang
Sainte-Brigide d'Iberville (Québec) J0J 1X0

☎ 450 293-4604

Monsieur Pierre Crevier, directeur

École Pointe-Olivier

278, chemin des Patriotes
Saint-Mathias-sur-Richelieu (Québec) J3L 6A3

☎ 450 658-2015

Madame Annie Benoit, directrice

École Providence

207, rue Courville
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2W 2M7

☎ 450 348-6233

Madame Lise Labelle, directrice

École Saint-Alexandre

501, rue Saint-Denis
Saint-Alexandre (Québec) J0J 1S0

☎ 450 347-1376

Madame Josée Lavoie, directrice

des centres 2011-2012

École Saint-Blaise

745, rue Principale
Saint-Blaise-sur-Richelieu (Québec) J0J 1W0
☎ 450 291-5500
Monsieur Jean-Guy Roy, directeur

École Sacré-Coeur (secteur Iberville)

375, 15^e Avenue
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2X 4W6
☎ 450 346-9808
Monsieur Denis Plante, directeur

École Sacré-Coeur (secteur Saint-Luc)

335, boulevard Saint-Luc
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2W 2A1
☎ 450 348-3052
Madame Isabelle Branco, directrice

École Saint-Eugène

201, rue Turgeon
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 3Z1
☎ 450 346-3535
Monsieur Yves Bédard, directeur

École Saint-Gérard

700, rue Dorchester
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 5A8
☎ 450 348-5095
Monsieur Denis Fortin, directeur

École Saint-Jacques

115, rue Renaud
Saint-Jacques-le-Mineur (Québec) J0J 1Z0
☎ 450 347-4400
Madame Julie Bourbeau, directrice

École Saint-Joseph

3, rue du Collège
Lacolle (Québec) J0J 1J0
☎ 450 515-8050
Madame Julie Bourbeau, directrice

École Saint-Lucien

121, rue Lafontaine
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 5E4
☎ 450 347-5518
Madame Solanges Fortin, directrice

École Saint-Michel

915, rue Principale
Rougemont (Québec) J0L 1M0
☎ 450 469-3918
Madame Ruth Phaneuf, directrice

École Saint-Vincent

1401, avenue Saint-Paul
Saint-Césaire (Québec) J0L 1T0
☎ 450 469-2383
Monsieur Daniel Leblanc, directeur

École Sainte-Anne

1202, rang Bord de l'Eau
Sainte-Anne-de-Sabrevois (Québec) J0J 2G0
☎ 450 347-1097
Madame Véronique Delfosse, directrice

Écoles secondaires

École Docteur-Alexis-Bouthillier

105, rue Jacques-Cartier Sud
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 6S2
☎ 450 347-5515
Madame Jocelyne Tremblay, directrice

École Joséphine-Dandurand

Édifice Beaulieu
135, boulevard du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 5K2
☎ 450 347-8344
Madame Manon Ouellet, directrice

Édifice Félix-Gabriel-Marchand (Administration)

90, rue Mackenzie-King
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 5N9
☎ 450 346-3652
Madame Manon Ouellet, directrice

École Marguerite-Bourgeoys

154, rue Saint-Charles
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 2C6
☎ 450 347-5113
Monsieur Charles Dalpé, directeur

École Monseigneur-Euclide-Théberge

677, rue Desjardins
Marieville (Québec) J3M 1R1
☎ 450 460-4491
Monsieur Alain Camarais, directeur

École Paul-Germain-Ostiguy

1881, avenue Saint-Paul
Saint-Césaire (Québec) J0L 1T0
☎ 450 469-3187
Monsieur Paul-André Boudreau, directeur

Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot

940, boulevard Normandie
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3A 1A7
☎ 450 348-6134
Madame Maud Innocenti, directrice

Polyvalente Marcel-Landry

365, avenue Landry
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2X 2P6
☎ 450 347-1225
Madame France Heppell, directrice

Centres de formation professionnelle

École professionnelle de Métiers

100, rue Laurier
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 2Y5
☎ 450 347-3797
Monsieur Rodolphe Desnoyers, directeur

Chanoine-Armand-Racicot

940, boulevard Normandie
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3A 1A7
☎ 450 348-6134
Madame Maud Innocenti, directrice

Centres d'éducation des adultes

Chanoine-Armand-Racicot

940, boulevard Normandie
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3A 1A7
☎ 450 348-6134
Madame Maud Innocenti, directrice

La Relance

300, rue Georges-Phaneuf
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 8E4
☎ 450 348-2303
Madame Dominique Lachapelle, directrice

Point de service de Marieville

500, rue Docteur-Poulin
Marieville (Québec) J3M 1R7
☎ 450 460-4472

Calendrier scolaire 2011-2012

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31	0 jr / 0 péd.					

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	🔔			
						1 jour / 4 péd.

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	
						20 jours / 1 péd.

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					18 jours / 2 péd.

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			
						21 jours / 1 péd.

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
						16 jours / 1 péd.

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				
						16 jours / 1 péd.

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			
						20 jours / 1 péd.

MARS

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
						16 jours / 1 péd.

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					
						18 jours / 1 péd.

MAI

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		
						21 jours / 1 péd.

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
						15 jours / 4 péd.

Légende :

○ 14 journées pédagogiques + 1

△ journée pédagogique montérégienne

■ Congé

□ 3 Journées de réserve en cas de force majeure : 1ère (1er juin) 2e (27 avril) 3e (18 mai)

▬ Début et fin de l'année scolaire pour les élèves

Journées de classe : 182 jours - 2 congés pédagogiques mobiles

🔔 Entrée des élèves

IMPORTANT — Consultez le calendrier scolaire de l'école de votre enfant puisque deux journées pédagogiques mobiles sont déterminées par la direction de l'école.

En cas d'absence



École de mon enfant : _____ La direction : _____

☎ : _____ La secrétaire : _____